



SE-Unsa du département du vaucluse
5 rue Favart
84 000 AVIGNON
0781431247
84@se-unsa.org

A Monsieur l'IA-DASEN,

A Avignon, le 4/05/2020

Monsieur l'IA-DASEN,

La crise sanitaire que nous vivons oblige toute la société dont l'École à s'adapter selon un rythme et des modalités inhabituelles. Néanmoins, le sort qui est fait à l'école primaire et à ses personnels pour cette reprise n'est pas acceptable. Depuis l'annonce d'une reprise le 11 mai par le président de la République, les acteurs de l'école, ceux qui l'organisent et la font vivre, sont soumis à un rythme et à un mode de fonctionnement qui les met dans une situation intenable.

Je vous informe que le SE-Unsa s'est mis en disposition d'accompagner les équipes sur l'ensemble du territoire pour refuser une reprise précipitée et imposée à chaque fois que les conditions ne seront pas réunies.

Pour le SE-Unsa :

- le protocole sanitaire doit être la référence centrale de toute décision de réouverture et de ses modalités ; Je vous informe d'ailleurs que pour le Vaucluse, certaines écoles n'ont, à ce jour, pas encore reçu le protocole sanitaire, qui doit être la base de la réflexion que vous demandez ;
- les responsabilités doivent être clairement identifiées dans le processus de validation des projets de réouverture ;
- le temps nécessaire doit être donné à chaque équipe pour procéder à son organisation, une fois que la circulaire ministérielle de reprise sera officiellement publiée. Nous appelons donc les enseignant·es qui en auraient besoin à s'emparer de la semaine du 11 au 15 mai pour en faire une semaine de prérentrée afin de pouvoir s'organiser réellement avant une possible réouverture des écoles.

Le SE-Unsa dote les équipes d'outils et les accompagne pour empêcher, école par école, une reprise qui ne serait pas sécurisée. Si nous constatons que les conditions d'une reprise sécurisée ne sont pas réunies, nous vous saisisons à nouveau, ainsi que le Préfet du département, avant d'enclencher une procédure d'alerte, afin de signaler toutes les écoles qui se sont manifestées et pour demander quelle réponse leur a été apportée.

En fonction de la réponse apportée, pour le SE-UNSA, les personnels pourront faire le choix d'exercer individuellement leur droit de retrait.

De plus, les consignes peuvent varier fortement d'une circonscription à l'autre, parfois avec des consignes données à marche forcée, sans prise en compte des

contraintes locales et du nombre d'enfant susceptibles de reprendre le chemin de l'école. A ce jour, les consignes ne sont pas toujours claires de la part des IEN, elles sont parfois en partie contradictoires. Ainsi, plutôt que de raisonner en terme de groupes, tel que vous nous l'aviez présenté lors de la CAPD du 30/04, il serait question dans certaines circonscriptions de raisonner en terme d'accueil des élèves d'une classe.

Pour le SE-UNSA, plutôt que d'imposer des solutions et un cadre rigide, il conviendrait de s'adapter à la réalité du terrain et de faire confiance aux équipes qui tentent de s'organiser au mieux.

Pourquoi l'alternance enseignement en présentiel, ou en groupe classe ne pourrait plus se tenir ?

Ainsi des IEN veulent que les enseignants qui ne font que du présentiel ne doivent plus faire de télétravail, et ceux qui font du télétravail le font pour tous les élèves restés à domicile.

Pour le SE-UNSA, l'alternance pour un enseignant entre travail en présentiel avec un groupe d'élève / télétravail avec les élèves de sa classe resté à domicile peut être possible et cohérente.

Comment faire dans le cas où les élèves seraient présents en trop grand nombre pour un roulement ? Que faire si la mairie n'a pas assez de place en « garderie » dans le cas de groupes supérieurs aux capacités ?

Aucune indication claire n'est proposées aux écoles.

Que doivent faire les enseignants qui n'ont pas de classe attitrée (TR, brigade, RASED ...) ? Pour le SE-UNSA, dans la mesure du possible, ils ne doivent être disponibles que pour une seule école et éviter au maximum les déplacements entre écoles.

Cela doit s'appliquer aussi dans le cas de certains enseignants nommés sur plusieurs écoles.

Pourquoi ne pas accepter de roulement sur des classes de maternelle, alors que cela peut correspondre aux besoins de l'école, voire au fonctionnement habituel qui a lieu toute l'année sur des moments spécifiques ?

Pourquoi obliger la reprise des élèves d'ULIS, alors que dans certaines ULIS école la distanciation physique est totalement impossible ?

Ce ne sont ici que les premières questions et au SE UNSA nous ferons remonter tous les dysfonctionnements et attendons des réponses où le professionnalisme des enseignants et la raison gardée de ceux qui nous dirigent, l'emportera.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'IA-DASEN, en l'expression de notre profond respect et à notre attachement au service public d'éducation.

Catherine BRUNA

Secrétaire départementale du SE-Unsa 84

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'B' with a long horizontal stroke extending to the right.